

CIRCULAIRE N° 22/ 2025 – 24 avril 2025

OBJET : La Fédération remporte son procès contre le « Délégué Laïque »

DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues

De mars 2019 à mai 2024, quinze numéros denses d'une publication anonyme « Le Délégué Laïque » sous signatures inconnues sont diffusés tous azimuts dans des Unions départementales se présentant comme une « Tribune libre de débats de DDEN ». S'égrènent des propos diffamatoires largement diffusés sur Internet.

Ci-joint le document de trois pages, présent dans « Le Délégué » N°283. Routage début mai.

Amitiés laïques et fédérales.

La Fédération des DDEN